

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 10.107**

L'An deux Mille Dix, le 1er avril à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 26 mars 2010

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 26 mars 2010

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUË, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. JARDONNET, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. PRUDENCIO, M. RICH, M. STOFFAËS, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. GIRAUD représenté par Mme LECOMTE  
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO  
M. POTENNEC représenté par Mme CHABANEAU  
Mme WILLMANN représentée par M. QUENTIN

**ETAIT ABSENT-EXCUSE** : /

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 29  
Nombre de votants : 33

M. FILOCHE a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : CONVENTION CADRE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES – CONSEIL GENERAL DE CHARENTE-MARITIME – VILLE DE ROYAN -POUR LE CENTRE SOCIO CULTUREL DE ROYAN

**RAPPORTEUR** : Mme CIRAUD-LANOUE

**VOTE** : UNANIMITE

Le contrat de projet « Centre Social » du Centre Socio Culturel de Royan est arrivé à échéance le 31 décembre 2009.

Le nouveau projet social, élaboré par le Centre Socio Culturel de Royan pour quatre ans soit du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013, a reçu l'agrément de la commission « social » de la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime.

Par courrier du 17 mars 2010, reçu en mairie le 22 mars 2010, la Caisse d'Allocations Familiales a proposé à la signature de la Ville la convention Cadre, engageant les trois principaux partenaires du programme social, la Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime, le Conseil Général de Charente-Maritime et la Ville de Royan.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer cette convention quadripartite jointe à la présente.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU la convention cadre,
- APRES en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à conclure et signer la convention quadripartite jointe à la présente,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 8 avril 2010

Pour le Député-Maire,  
L'adjoint délégué,  
Bernard GIRAUD